

**Conseil Consultatif Citoyen pour la Transition Ecologique**  
**Relevé de décisions de la réunion du 23 juin 2021**

Président de séance : Cyrille Triozon / Secrétaire : Jean-Marie Puslecki / Maître du temps : Myriam Bui-Xuan

**Présents :**

Myriam BUI-XUAN, Marina COPPENS, Bernadette RUELLE (Clapied Rando), Patricia VERSACE, Thierry NOEL, Vincent MEYNIER, Daniel GRZEBYK, Jean-Marie PUSLECKI, Caroline NIZOU, Cyrille Triozon.

**Excusés :**

Bernadette BRISARD, OPUS CORPUS, FCPE Collège, Jean GUYOT, Patrick DUCHENE

Le quorum est atteint et la réunion peut débuter à 18h10.

Les membres du comité sont informés de la démission de Silvia Giannetto. Silvia BEDARD, 1<sup>ère</sup> sur la liste complémentaire du collège des citoyennes a été contactée pour la remplacer. Nous attendons sa réponse.

**Ordre du jour :**

1. Validation des annexes au règlement intérieur
2. Retour sur la présentation des projets en cours
3. Critères d'évaluation des projets « Budget Participatif »

L'ordre du jour est validé.

**1. Validation des annexes au règlement intérieur**

Après relecture les 2 annexes au règlement intérieur sont validées à l'unanimité :

- Modèle de procuration
- Fonctionnement des réunions

La modèle de procuration sera transmis sous forme numérique et la signature pourra être électronique.

**2. Retour sur les projets**

Un échange est organisé suite à la présentation lors de la réunion précédente des projets « Transition écologique » conduits par la municipalité. Différents objectifs sont évoqués :

- La possibilité d'interroger tous les projets municipaux et pas seulement ceux labellisés « Transition écologique » pour par exemple mesurer l'empreinte carbone`
- L'importance d'impliquer les collégiens et au-delà les Clapiérois
- La nécessité de créer une interaction avec les Comités de Projets (Mobilités, Biodiversité, Photovoltaïque...)
- L'obligation de définir des priorités pour le 3CTE
- L'importance de faire connaître et partager, d'associer les habitants, d'aller les chercher, de contribuer au changement des comportements

A cette occasion Il est convenu que sera proposé lors de la prochaine réunion un modèle de fiche projet. Une fois amendé et validé, la fiche sera mise en place pour chaque projet. Son format ne devra pas dépasser une page. Pour les projets déjà en cours la création des fiches prendra en compte le temps nécessaire à leurs écritures. L'objectif à terme est de disposer et de partager une base d'information sous la forme d'un classeur numérique.

### 3. Critères d'évaluation des projets présentés au titre du budget participatif

Après avoir rappelé les critères mis en place et communiqués aux porteurs de projet, il est rappelé que la procédure prévoit la consultation du 3CTE pour émettre un avis. Cet avis qui sera communiqué avant le vote reposera sur :

#### 1° l'Intérêt des projets pour la transition écologique :

- Agroalimentaire
- Energie
- Biodiversité : impact sur les sols, la faune et la flore, la végétalisation...
- Urbanisme durable
- Mobilités limitant les émissions de gaz à effet de serre, Trafic
- Justice sociale : lien social, équité, Education populaire, sport, ...

#### 2° Les conditions de leur réalisation

- Utilisation de biens et/ou de matériaux durables
- Conditions sociales de fabrication
- Lieux de fabrication

Plusieurs questions sont alors évoquées :

- Le devenir des projets non retenus et de la boîte à idées ainsi disponible
- La forme de l'avis type « avis coloré » par exemple
- Le renvoi de l'investissement pour certains projets vers le budget municipal.

Sur ce dernier point il est rappelé que le budget participatif fait partie du budget municipal.

Il est alors proposé de faire un test à partir de 2 exemples de projets déposés pour notamment vérifier l'intérêt de la démarche, les difficultés éventuels, et la faisabilité.

Suite aux différents échanges, très riches par ailleurs, il a été décidé à l'unanimité :

- De répartir en 3 groupes les membres du 3CTE par tirage au sort
- De confier à chaque groupe 1/3 des projets pour avis à partir de la grille d'évaluation finalisée et toujours par tirage au sort
- De valider en plénière les avis émis par chaque groupe

Les tirages au sort seront effectués par Cyrille Triozon

Ce sera l'objet de la prochaine réunion.

**Le mardi 7 septembre 2021 à 18h Maison des Associations.**

Présidente de séance : Vincent Meynier

Secrétaire : Marina Coppens

Maître du temps : Patricia Versace

Fin de la réunion à 20h20.